



SECRETARIAT

AS/Jur (2022) CB 10
15 décembre 2022

Aux membres de la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme

Carnet de bord de la réunion tenue à Paris le 12 décembre 2022

La Commission des questions juridiques et des droits de l'homme, réunie à Paris le 12 décembre 2022, sous la présidence de Sir Christopher Chope (Royaume-Uni, CE/AD), troisième Vice-Président, en ce qui concerne :

- **Auditions / Échange de vues pendant la réunion** : a décidé d'ouvrir au public l'échange de vues prévu au cours de la matinée avec la Commission mixte des droits de l'homme du parlement du Royaume-Uni et a noté que les auditions prévues au cours de la réunion seraient diffusées en continu ;
- **Le logiciel espion Pegasus et autres types de logiciels similaires et la surveillance secrète opérée par l'État** (Rapporteur : M. Pieter Omtzigt, Pays-Bas, PPE/DC) : a tenu une audition ouverte au public) avec la participation de :

M. Krzysztof Brejza, Membre du Sejm de la République de Pologne accompagné de son avocate, Mme Dorota Brejza, Pologne
Mme Diana Ribá, Membre du Parlement européen, Vice-présidente de la commission PEGA du Parlement européen (Commission d'enquête sur l'utilisation de Pegasus et de logiciels espions de surveillance équivalents), Espagne
M. Thanasis Koukakis, journaliste, Grèce (en ligne)

et a convenu de revenir sur ce point lors d'une prochaine réunion. A pris note de la demande du rapporteur que les informations concernant la question dans les propres pays des membres pouvaient continuer à lui être envoyées pour qu'il en tienne compte dans son rapport ;

- **Échange de vues avec les membres de la Commission mixte des droits de l'homme du Parlement du Royaume-Uni** (ouvert au public) :
 - **Réforme de la législation du Royaume-Uni sur les droits de l'homme : conséquences pour la protection des droits de l'homme au niveau national et européen** (Rapporteur : M. Kamal Jafarov, Azerbaïdjan, CE/DA) : a examiné une note introductive et a tenu un échange de vues à ce sujet avec les membres suivants de la Commission mixte des droits de l'homme du Parlement du Royaume-Uni :

Mme Joanna Cherry KC, députée (*Scottish National Party* / parti national écossais)
M. David Simmonds, député (*Conservative Party* / conservateur)
Ms Bel Ribeiro Addy, députée (*Labour Party* / travailliste)
Lord Dubs, (*Labour Party* / travailliste)
Lord Henley, (*Conservative Party* / conservateur)
Baronne Ludford, (*Liberal Democratic Party* / libérale démocrate), et

a décidé de tenir une audition supplémentaire avec un maximum de trois expert·e·s et de permettre au rapporteur d'effectuer une visite d'information au Royaume-Uni, les deux sous réserve de la disponibilité des fonds ;

- **Nomination de rapporteur-e-s** : a lancé un appel à candidature pour un-e rapporteur-e pour le rapport sur les *Sanctions contre les personnes de la « liste Kara-Murza »* ([Doc. 15632](#)) et a noté l'intérêt de Mme Klotilda Bushka, Albanie, SOC) ;
- **Rapporteur-e général-e sur l'abolition de la peine de mort** : a nommé M. Aleksandar Nikoloski (Macédoine du Nord, PPE/DC) comme nouveau rapporteur général sur l'abolition de la peine de mort et a entendu de sa part une déclaration d'absence de conflit d'intérêts ;
- **Questions juridiques et violations des droits de l'homme liées à l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine** (Rapporteur : M. Damien Cottier, Suisse, ADLE) : a tenu une audition (ouverte au public) avec la participation de :

Mme Iryna Mudra, Vice-Ministre de la Justice, Ukraine

Professeur Burkhard Hess, Directeur de l'Institut Max Planck Luxembourg pour le droit procédural international, européen et réglementaire

et décide de demander au Bureau d'accélérer le rapport en vue d'un débat selon la procédure d'urgence lors de la partie de session de janvier 2023 ;

- **Renvois à inclure dans d'autres rapports** :

« *L'Europe doit être solidaire du mouvement anti-guerre russe et biélorusse* » ([Doc. 15633](#)) : a décidé d'inclure ce sujet dans le rapport sur « *La détention arbitraire de Vladimir Kara-Murza et la persécution systématique des manifestants anti-guerre en Fédération de Russie* » comme proposé par le Bureau ;

- **Participation des membres à des conférences, réunions, séminaires, etc.** :

92^{ème} réunion plénière du GRECO, 28 novembre – 2 décembre 2022 : a pris note d'un rapport écrit préparé par le représentant de la Commission, M. Titus Corlăţean, Roumanie, SOC ;

- **Auditions lors de la prochaine réunion** :

- Mise en œuvre des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme – 11^{ème} rapport
Rapporteur : M. Constantinos Efstathiou, Chypre, SOC : a convenu que les auditions par pays précédemment autorisées seraient ouvertes au public ;
- A décidé de tenir une audition jointe avec la Commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées en présence de la Présidente du Comité international de la Croix-Rouge, Mme Mirjana Spoljaric Egger et que cette audition soit ouverte au public ;

- **Questions diverses** :

- A pris note du point soulevé par M. Vladimir Vardanyan (Arménie, PPE/DC) concernant le blocus du Couloir de Lachin et a estimé que cette question devrait être portée à l'attention de la Commission pour le respect des obligations et engagements des Etats membres du Conseil de l'Europe (Commission de suivi) lors de sa réunion des 15 et 16 décembre 2022, à Paris ;
- A pris note de la proposition faite par M. George Katrougalos (Grèce, GUE) au rapporteur sur *Le logiciel espion Pegasus et autres types de logiciels similaires et la surveillance secrète opérée par l'État* (M. Pieter Omtzigt, Pays-Bas, PPE/DC) concernant des visites d'information et a noté que le rapporteur examinerait cette question à la lumière des contraintes actuelles ;
- Suite aux interventions de MM. Aleksander Pocij (Pologne, PPE/DC) et Vladimir Vardanyan (Arménie, PPE/DC), a souligné la nécessité pour tous les participants de respecter les règles de procédure afin d'assurer le bon déroulement de la réunion et de respecter la confidentialité des parties des réunions tenues à huis clos ;
- A accepté la demande du rapporteur sur l' « Examen de la légitimité et de la légalité de la dérogation ad hominem à la limitation des mandats en faveur du Président en exercice de la Fédération de Russie (M. Pieter Omtzigt, Pays-Bas, PPE/DC) de tenir une audition sur ce sujet pendant la réunion du 22 mars 2023, sous réserve de la disponibilité des fonds ;

- A pris note de la proposition de M. Emanuelis Zingeris (Lituanie, PPE/DC) concernant une autre visite en 'Ukraine et a décidé de revenir sur ce point lors de la réunion de la Commission en janvier 2023 ;
- A pris note de l'intervention de M. Pieter Omtzigt (Pays-Bas, PPE/DC) concernant une éventuelle rencontre des membres de la Commission avec le Procureur de la CPI à La Haye ;
- **Prochaines réunions** : a pris note des réunions à venir comme suit :
 - pendant la 1^{ère} partie de session de 2023 de l'Assemblée (23-27 janvier 2023)
 - 22 mars 2023, Bureau de Paris
 - pendant la 2^{ème} partie de session de l'Assemblée de 2023 (24-28 avril 2023)
 - 22-23 mai 2023, Limassol, Chypre
 - pendant la 3^{ème} partie de session de l'Assemblée de 2023 (19-23 juin 2023)
 - 6 septembre 2023, Bureau de Paris (à confirmer)
 - pendant la 4^{ème} partie de session de l'Assemblée de 2023 (9-13 octobre 2023)
 - 1^{er} décembre 2023, Bureau de Paris (à confirmer)

Günter Schirmer, Guillem Cano-Palomares, Eleanor Hourigan

Copie aux :

Secrétaire Générale de l'Assemblée parlementaire
Directeur et agent-e-s du Secrétariat de l'Assemblée parlementaire
Secrétaires des délégations nationales et des groupes politiques de l'Assemblée
Secrétaires des délégations d'observateurs et de partenaires pour la démocratie
Secrétaire Général du Congrès
Secrétaire du Comité des Ministres
Directrices et Directeurs Généraux
Directeur de Cabinet de la Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe
Directeur du Bureau de la Commissaire aux droits de l'homme
Directeur de la Communication
Représentations Permanentes auprès du Conseil de l'Europe